



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

HLM

Question écrite n° 17142

Texte de la question

M. Jean-Pierre Calvel attire l'attention de M. le ministre du logement sur le seuil des ressources ouvrant droit à l'accès aux HLM. Un relèvement de ce seuil a été annoncé le 9 décembre dernier. Cela a pour effet d'interdire, par exemple, l'accès aux HLM à des familles dont le père et la mère travaillent et ont pour chacun une rémunération équivalente au SMIC. Ces ressources ne permettent cependant pas pour autant d'envisager une accession à la propriété. Le phénomène est très visible dans les communes à fort taux de logement social, notamment à Rillieux-la-Pape dans sa circonscription. Ces communes, qui font d'énormes efforts pour maintenir la cohésion sociale, vont voir ainsi reléguées dans les HLM des familles à très faibles revenus, avec les cloisonnements sociaux que cela implique. C'est pourquoi il lui demande s'il est possible de relever suffisamment les seuils d'accès aux HLM, de façon à en permettre l'entrée aux familles dites « de catégories moyennes ».

Texte de la réponse

Les plafonds de ressources pour l'accès aux logements HLM ont été majorés à compter du 11 mars 1994. Cette réforme va dans le sens souhaité par l'honorable parlementaire. Il était, en effet, équitable de rendre aux familles la possibilité d'accès aux logements HLM qui leur avait été progressivement réduite ces dernières années, puisque l'actualisation des plafonds de ressources n'a suivi ni l'évolution du pouvoir d'achat ni même celle de l'inflation. La majoration des plafonds de ressources concerne les familles ayant au moins un enfant : elle croît avec le nombre d'enfants, elle est plus forte pour les familles qui ne disposent que d'un salaire ; enfin, la majoration est plus importante dans les grandes agglomérations. Ces majorations sont les suivantes :

Données clés

Auteur : [M. Calvel Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17142

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1994, page 3742

Réponse publiée le : 26 septembre 1994, page 4802